

GBCI CANADA INC.

CONFIRMATION DE L'AUTORISATION D'AGIR DE L'AGENT

La présente Confirmation de l'autorisation d'agir de l'agent (cette « Confirmation »), fournie à GBCI Canada Inc. et à son intention, entrera en vigueur à la réception par GBCI Canada d'une copie signée de cette dernière par téléchargement sur la page Détails du projet de la Demande. Cette Confirmation fait partie intégrante de l'Entente de certification du Projet de GBCI Canada conclue par et entre le Propriétaire et GBCI Canada concernant le Projet (« Entente relative à la certification ») et elle est assujettie à celle-ci. Tous les termes en majuscules utilisés dans la présente Confirmation et qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué respectivement dans l'Entente relative à la certification. Toute tentative de modifier le présent formulaire peut le rendre invalide, à la seule discrétion de GBCI Canada.

- 1. PORTÉE DE L'AUTORISATION D'AGIR.** Le propriétaire confirme par la présente que l'Agent a été autorisé à agir pour accepter l'Entente relative à la certification (comme amendée, complétée, supprimée ou autrement modifiée de temps à autre par GBCI Canada) en relation avec le Projet au nom du Propriétaire et en toute connaissance de cause du Propriétaire. Si l'Agent a déjà accepté l'Entente relative à la certification, le Propriétaire ratifie expressément de telles mesures comme ayant été effectuées en son nom. Le Propriétaire comprend qu'en fournissant la présente Confirmation, il sera lié par les actions de l'Agent par rapport à l'acceptation de l'Entente relative à la certification comme si cette entente avait été signée directement par le Propriétaire. Si le nom du propriétaire n'a pas été divulgué auparavant (c'est-à-dire, si l'Agent s'est identifié lui-même comme propriétaire au moment de l'inscription), le Propriétaire demande à GBCI Canada de modifier la Demande pour qu'il soit identifié correctement à titre de Propriétaire.

- 2. PROJET.** La présente Confirmation s'applique au Projet identifié ci-dessous :

(Nom du projet)	(N° du projet)

- 3. PROGRAMME (cocher le programme qui s'applique)**

- LEED
- Parksmart
- TRUE
- SITES

- 4. PROPRIÉTAIRE.** Le Propriétaire, tel que défini dans l'Entente relative à la certification, est identifié ci-dessous :

(Nom du propriétaire)	(Nom de son représentant s'il est un organisme)		
(Adresse)			
(Ville)	(Province)	(Code postal)	(Courriel)

- 5. AGENT.** L'Agent, tel que défini dans l'Entente relative à la certification, est identifié ci-dessous:

(Nom de l'Agent – Doit être un organisme)	(Nom du représentant de l'Agent)		
(Adresse)			
(Ville)	(Province)	(Code postal)	(Courriel)

6. RÉVOCATION DE L'AUTORISATION. L'acceptation du présent formulaire par GBCI Canada remplace et met fin à toute confirmation de l'autorisation de l'agent soumise précédemment, à condition, toutefois, qu'une telle résiliation de l'autorisation ne s'applique qu'aux mesures prises par l'Agent initialement reconnu après l'acceptation par GBCI Canada de la confirmation de l'autorisation de l'agent ultérieur. Pour mettre fin au mandat de tous les agents, le Propriétaire doit fournir un avis écrit de la fin de l'autorisation à GBCI Canada par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : GBCI Canada Inc., à l'attention du directeur des finances, 100, rue Murray, bureau 400, Ottawa (Ontario) K1N 0A1 **ET** par courriel, à : LEEDCoach@gbcicanada.ca.

EN FOI DE QUOI, chacune des parties aux présentes a conclu la présente Confirmation par ses représentants dûment autorisés. Le propriétaire déclare et garantit qu'il a examiné l'Entente relative à la certification, que la conclusion de la présente Confirmation relève de ses pouvoirs organisationnels respectifs, que cette conclusion et exécution a été dûment autorisée par toutes les mesures nécessaires, corporatives ou autres, ne nécessite aucun consentement d'une tierce partie ou d'un organisme gouvernemental ou d'une agence, ou dépôt auprès de ceux-ci et qu'elle ne viole : i) aucune loi et aucun jugement ou ordonnance; ii) les documents organisationnels du Propriétaire; ou iii) toute entente conclue avec une tierce partie. La présente Confirmation n'est valide que si elle est acceptée par GBCI Canada, à la seule discrétion de GBCI Canada.

PROPRIÉTAIRE :

AGENT :

(Signature du propriétaire)

(Date)

(Signature de l'Agent)

(Date)

(Nom/titre)

(Nom/titre)

La présente Confirmation doit être soumise à GBCI Canada avec la Demande. Pour accéder à la page, ouvrir une session dans la Demande pour le projet. Pour obtenir de l'aide pour remplir et soumettre cette Confirmation, veuillez communiquer avec GBCI par courriel à : LEEDCoach@gbcicanada.ca.